

N/REF : 17/02/2026 15H59 C:011323 I:09763

CHEREL MARTINE

V/Appel du Mardi 17/02/2026 a 15H59

**1 RUE D'UPPSALA
35000 RENNES**

IMMEUBLE : BLOSNE -0028
SQ.GRISONS/STRAT/UPPSALA/SUEDE
BD P.LEMOINE/VOLCLAIR/PAYS BAS
35000 RENNES

Rennes, le 19 Février 2026

Référence Marché: 23/084-T2305084SUD3

LOCALISATION : 1 RUE D'UPPSALA - MME CHEREL MARTINE 06 48 38 35 27
ÉTAGE 8 - LOGEMENT 5795

MOTIF : DÉBOUCHAGE EVACUATION DE MACHINE A LAVER QUI SE SITUE SOUS L'EVIER

Donneur d'ordre : Mme M CHEREL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe hautepression
et d'une pompe d'aspiration.

INTERVENTION DU 18/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉBOUCHAGE ÉVIER
CONTROLE BON ÉCOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 18/02/26 a 17H00 XXXX@YYY

REGLEMENT PAR CHEQUE CIC OUEST N°5809004 - 110€33
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 18/02/26 A 16:58 MME M CHEREL

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAÎTRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	03100174-Ff Debouchage privatif	1	100,30	100,30

TOTAL H.T.	100,30
T.V.A. a 10,00%	10,03
TOTAL T.T.C.En EURO	110,33

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.